



Aulnay-Sous-Bois, le 3 janvier 2013

Aux parents et enseignants de l'école du Bourg maternelle et Bourg II élémentaire

Madame, Monsieur,

Vous le savez, la rénovation de l'école du Bourg maternelle et élémentaire, Route de Mitry, ainsi que la dépollution des sols de l'ancienne usine d'amiante, sont entièrement achevés. Une réunion d'information, sur l'état d'avancement de l'un et l'autre de ces chantiers, s'est tenue sur place, le 8 décembre dernier, à l'attention des parents et de l'équipe enseignante. A cette occasion, un projet d'aménagement du site a également été rendu public que vous pouvez retrouver dans le numéro d'Oxygène du 24 décembre 2012 ainsi que sur le site de la Ville (www.aulnay-sous-bois.com).

A ce jour, les experts nous assurent que n'existe plus aucune trace d'amiante sur la totalité des lieux. Les terres polluées ont été retirées jusqu'à 80 cm de profondeur en certains endroits et évacuées. Elles ont été remplacées sur toute la surface du site par des matériaux propres. Précaution supplémentaire, les aménagements futurs ont été conçus afin de rendre impossible tout contact avec le terrain qui se trouve au-delà des terres retirées et remplacées.

Les conditions d'un retour de vos enfants, dans leur école d'origine, sont donc à présent réunies. Ce retour est même possible avant la fin de l'année scolaire en cours, les travaux de rénovation de l'école d'origine étant achevés. Pour autant, je n'ai pas voulu prendre cette décision à la place des membres de la communauté scolaire qui sont les premiers concernés.

C'est pourquoi j'ai proposé aux représentants des parents d'élèves de recueillir votre préférence. De même ai-je demandé à l'Inspectrice de l'Education nationale, madame N'Guyen, de bien vouloir me faire part de l'avis de la direction de l'établissement, du corps enseignant et du Directeur des services départementaux. Les résultats de cette consultation nous diront si une majorité se dégage en faveur du maintien de chacun dans les préfabriqués jusqu'au terme de l'année scolaire ou s'il convient d'envisager une installation dans les locaux réhabilités juste après les prochaines vacances de février.

J'ai bien conscience de ce que le choix peut s'avérer difficile dès lors qu'un déménagement en cours d'année n'ira pas sans provoquer quelques perturbations dans le fonctionnement régulier de l'école. Il n'est pas douteux, cependant, que la qualité d'accueil sera incomparablement meilleure pour vos enfants dans des locaux flambant neuf. Je songe, en particulier, aux élèves dont la scolarité se sera tout entière déroulée dans des préfabriqués sans que la chance leur soit donnée, ne serait-ce que durant quelques mois, d'évoluer dans une école parfaitement adaptée.

Je ne sous-estime pas, de même, l'effort important qui serait demandé aux enseignants dans le cas d'un déménagement rapproché. D'ores et déjà, j'ai sollicité les responsables des services municipaux en charge de ce dossier afin qu'ils mobilisent pour la période concernée autant de moyens humains et logistiques qu'il sera nécessaire au bon déroulement des opérations de transfert des cartons, du mobilier et du matériel de restauration. A cette fin, un plan rigoureux de déménagement devra être élaboré et soumis en amont à l'appréciation de l'équipe pédagogique.

Sachez que les techniciens de la Ville achèvent les ultimes travaux de mise aux normes de l'école du Bourg II. Un escalier de secours supplémentaire est en train d'être réalisé ainsi que la mise en conformité des garde-corps. Je tenais, par ces derniers mots, à rendre hommage au travail des agents du service public municipal qui se seront montré exemplaires de bout en bout dans l'accomplissement de leurs missions.

En vous souhaitant mes meilleurs vœux pour 2013, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.



Gérard SEGURA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Vice-président du Conseil général